

**De:** Sylvain Carrière (boîte publique) [sylvain.carriere@assemblee-nationale.fr](mailto:sylvain.carriere@assemblee-nationale.fr)   
**Objet:** Re: Quelle est votre position sur le 110 km/h sur autoroute?  
**Date:** 27 juillet 2023 à 13:33  
**À:** didier aviat [didier.aviat@wanadoo.fr](mailto:didier.aviat@wanadoo.fr)

SC

Bonjour,

À priori, nous y sommes plutôt favorables pour tous les avantages que vous citez dans votre courriel. C'est un moyen facile et qui ne coûte rien pour réduire la pollution générée par l'utilisation de l'automobile.

Cependant, son acceptabilité sociale auprès d'une partie de la population n'est pas évidente. Surtout si cette mesure n'est pas accompagnée de la mise en place d'alternatives pour les mobilités à moyennes et longues distances (amélioration de l'offre de transports de TER et TGV, baisse des prix du train). À ce titre, la réduction de la vitesse sur autoroute doit s'inscrire dans un ensemble plus cohérent d'une planification écologique complète et non pas comme une simple mesure qui se suffirait à elle-même, et ce en vue de garantir au maximum l'acceptabilité sociale de cette mesure dans la plus large partie de la population.

Aussi, je vous prie de bien vouloir nous excuser pour cette réponse tardive. En restant à votre disposition.

Sincères salutations,



Cabinet de **Sylvain CARRIERE**

Député - 8<sup>ème</sup> circonscription de l'Hérault  
Commission Développement Durable et Aménagement  
du Territoire



23 Avenue Frédéric Mistral, 34110 Frontignan  
[sylvain.carriere@assemblee-nationale.fr](mailto:sylvain.carriere@assemblee-nationale.fr)

---

**De :** didier aviat <[didier.aviat@wanadoo.fr](mailto:didier.aviat@wanadoo.fr)>

**Date :** dimanche 4 juin 2023 à 23:53

**À :** "Sylvain Carrière (boîte publique)" <[sylvain.carriere@assemblee-nationale.fr](mailto:sylvain.carriere@assemblee-nationale.fr)>

**Objet :** Quelle est votre position sur le 110 km/h sur autoroute?

Monsieur le député,

Pour débiter, je vous propose de partager le vœu de Jean Jouzel ([scientifique du climat](#)) pour 2023, "que le gouvernement mette en place la limite à 110 km/h sur autoroute" (La Croix 1 janvier 2023).

Rouler à 110 au lieu de 130 [économise 20% de carburant](#) et, avec les mesures d'accompagnement le 110 sur autoroute, selon [une étude Negawatt](#), validée par

[Carbone4](#), permettrait d'économiser annuellement 65 TWh d'énergie soit 4% des émissions de gaz à effet de serre de la France, ce qui est un chiffre très important pour une mesure aussi simple à mettre en place.

Cette mesure magique décarbone notre économie, réduit notre déficit commercial et améliore le pouvoir d'achat.

Elle a été proposée il y a 2 ans par la Convention Citoyenne pour le Climat, mais laissée de côté car jugée impopulaire. Pourtant 2 sondages récents ([IFOP](#) et [Elabe](#)) montrent que l'opinion publique soutient maintenant le « 110 » sur autoroute, la multiplication des catastrophes climatiques en 2022 ([sècheresse](#), [incendies](#), [orages de grêle](#), et [vague de chaleur absolument exceptionnelle](#) au nouvel an) jouant son rôle de persuasion. Ce printemps 2023 c'est [un état de sécheresse](#) qui nationalement nous préoccupe.

Vous êtes notre représentant pour modifier la loi et valider les choix du gouvernement et pour cette raison je vous remercie de m'indiquer votre position sur cette mesure essentielle de sobriété énergétique.

Merci pour votre réponse rapide et à votre disposition pour toute information complémentaire.

Didier Aviat  
11, imp Mas blanc  
34680 Saint Georges d'Orques  
06 95 86 98 37

---

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.  
Il est rappelé que tout message électronique est susceptible d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

---

---

Ce message, ainsi que les pièces jointes, sont établis, sous la seule responsabilité de l'expéditeur, à l'intention exclusive de ses destinataires ; ils peuvent contenir des informations confidentielles. Toute publication, utilisation ou diffusion doit être autorisée préalablement.

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.  
Il est rappelé que tout message électronique est susceptible d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

---

Vous pouvez consulter le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <https://www.assemblee-nationale.fr>